

Instructions pour le Sahara et le Soudan.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture, au nom de MM. G. Pouchet, Ruz, de Quatrefages et Pruner-Bey, des instructions et du questionnaire préparés par la Commission nommée dans la séance du 2 août. Ce programme renferme à la fois des questions générales et des questions spéciales relatives aux races de l'Algérie, du Sahara, du Soudan et du Sénégal. Il sera publié ultérieurement.

DISCUSSION.

M. BODIN. Je reviendrai sur quelques questions, sur lesquelles la Commission n'a peut-être pas assez insisté, et j'en signalerai d'autres qu'elle n'a pas indiquées.

Avant de pénétrer dans le Sahara, l'expédition séjournera nécessairement quelque temps en Algérie. Je demanderai donc des renseignements sur les races de ce pays, et notamment sur les Kabyles blonds du mont Aures, sur les nègres et les juifs d'Algérie, enfin sur la population mauresque.

1° Pour résoudre le problème relatif à l'origine des Kabyles blonds de l'Aures, il importe avant tout de déterminer exactement la situation, l'étendue du territoire qu'ils occupent, d'indiquer approximativement leur nombre, de dire s'ils sont purs ou mêlés aux autres Kabyles, et de chercher enfin s'ils diffèrent physiquement des autres blonds de l'Afrique septentrionale.

2° L'étude de la population nègre de l'Algérie mérite une sérieuse attention. L'expédition, qui ira ensuite étudier les nègres dans leur propre pays, pourra établir des comparaisons propres à nous faire connaître l'influence exercée sur les races du Soudan par le climat de l'Algérie.

Des relevés que j'ai consultés montrent qu'en Algérie la population nègre fournit plus de décès que de naissances. Cela peut tenir à l'influence du climat, mais cela peut dépendre aussi de l'inégale proportion numérique des deux sexes. J'ai lieu de croire, en effet, qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Mais la question ne peut être résolue que par des relevés statistiques établissant le nombre exact des nègres et des négresses qui ont atteint l'âge de la puberté. On devra en outre chercher s'il y a en Algérie des nègres de race pure nés dans le pays, et issus de parents fixés eux-mêmes dans le pays depuis plusieurs générations.

Je signalerai encore l'étude des causes de mort dans la population nègre de l'Algérie, des maladies auxquelles elle est le plus sujette, de celles dont elle est plus ou moins exempte. J'appelle spécialement l'attention sur les affections paludéennes et sur la phthisie. Les nègres jouissent-ils d'une immunité plus ou moins complète par rapport aux fièvres intermittentes? En sont-ils atteints plus souvent en Algérie que dans leur propre pays? La phthisie pulmonaire est-elle fréquente chez eux? L'est-elle plus que chez leurs frères de la région du Soudan?

5° L'origine des juifs d'Algérie est encore fort obscure. On sait que beaucoup sont venus d'Espagne, mais on se demande si un grand nombre d'entre eux ne descendent pas de familles venues directement de la Palestine, à l'époque de la dispersion de leur nation. Des relevés qui paraissent parfaitement certains ont établi que la mortalité des juifs d'Algérie est inférieure non-seulement à celle des Européens, mais encore à celle des Arabes et des Maures. On a cherché à expliquer ce fait en disant qu'ils ont plus de moralité que les indigènes, mais j'ai pu m'assurer pendant un séjour de quatre ans que cette assertion est tout à fait inexacte.

4^e La population mauresque a fourni pendant les années qu'embrassent mes relevés plus de décès que de naissances. Ce fait a besoin d'être vérifié de nouveau, car il pourrait dépendre de la perturbation profonde qu'a subie l'existence des Maures pendant les premières périodes de l'occupation française. Maintenant que cette population est plus tranquille et plus heureuse, les relevés statistiques seront peut-être plus rassurants.

Je me suis demandé si le peu de vitalité des Maures n'était pas le résultat des nombreux croisements de races auxquels on attribue leur origine. Différant à la fois des Kabyles et des Arabes, les Maures, surtout ceux des villes, passent pour des métis issus de l'union des femmes indigènes avec les étrangers qui, depuis les Carthaginois jusqu'aux Turcs, ont conquis ou occupé cette partie de l'Afrique. Mais cette opinion, quoique très-générale, a besoin de vérification, et il me paraît utile d'inviter les observateurs à diriger leurs recherches dans le but de déterminer autant que possible l'origine des Maures.

Personne n'ignore que la sodomie est très-répandue en Algérie, comme dans la plupart des pays musulmans. Il y aurait bien quelque intérêt à savoir si ce vice est également commun chez les diverses races qui professent le mahométisme, ou s'il ne serait pas plus fréquent dans l'une ou l'autre de ces races. Il faudrait, sous ce rapport, prendre des renseignements comparatifs sur les Arabes, les Maures et les Kabyles, puis sur les Touaregs, enfin sur les Fellatahs et sur les autres populations musulmanes du Soudan.

L'éléphantiasis dite des Arabes, beaucoup plus commune, comme on sait, dans les climats chauds que dans les climats tempérés, ne paraît pas sévir également sur toutes les races, toutes choses égales d'ailleurs. J'ai cru remarquer qu'en Algérie les juifs y étaient plus exposés

que les hommes des autres races. J'invite donc les médecins de l'expédition à recueillir des documents sur la fréquence de l'éléphantiasis suivant les races.

J'ai déjà dit à une autre occasion que la fièvre typhoïde n'existe pas en Algérie. Elle n'y atteint ni les indigènes, ni les étrangers fixés dans le pays depuis quelque temps. Je ne l'ai observée que chez les individus arrivés depuis moins de six mois; mais il serait possible qu'elle se manifestât quelquefois plus tard. Je demande donc de nouveaux renseignements sur la limite du temps au delà duquel la fièvre typhoïde cesse d'atteindre les nouveaux venus.

J'ai demandé tout à l'heure des observations sur le degré de fréquence ou de rareté des fièvres intermittentes et de la phthisie pulmonaire chez les nègres d'Afrique. J'ajouterai que ces deux maladies doivent être étudiées aussi dans les autres races soit africaines, soit européennes ou asiatiques, sous le rapport de leur gravité et de leur degré de fréquence.

M. SIMONOT. On nous a dit que l'expédition se rendrait probablement au Sénégal, soit en ligne droite, soit à travers le Soudan et les montagnes du Bambarra : j'ajouterai donc au programme de la Commission quelques questions relatives à l'anthropologie du Sénégal.

J'ai constaté parmi les indigènes de cette contrée de très-grandes différences dans la conformation et les fonctions du pouce et du gros orteil. Le gros orteil est en général bien plus séparé des autres doigts qu'il ne l'est chez nous; cela dépend sans doute, au moins en partie, de l'action de la chaussure, car les sandales sont ordinairement fixées au moyen d'une lanière qui passe entre le premier orteil et le deuxième. Mais cette cause est-elle la seule? J'ai lieu de croire que non, et que la disposition du gros orteil dépend en partie de la race. Il

faudrait donc voir si elle n'existerait pas à un certain degré chez quelques peuplades nègres qui ne portent pas de sandales ou qui ne les fixent pas de la même manière.

J'ai remarqué que l'écartement plus grand du gros orteil coïncidait ordinairement avec d'autres caractères, parmi lesquels je citerai d'abord le peu d'étendue du mouvement d'opposition du pouce. Il en résulte que, chez beaucoup d'individus, il y a bien moins de différence que chez nous entre la main et le pied. Quoique cette disposition du pouce présente de grandes différences individuelles, je pense que l'influence de la race en est la cause principale, parce qu'il m'a paru que cette disposition marchait en général de front avec certaines modifications des jambes et des pieds. Ainsi je l'ai observée, surtout chez les Bambaras, qui ont le pied plat, le talon très-peu saillant et le mollet très-petit. Chez les Pouls ou Foulahs, ainsi que chez les Yollofs, le mouvement d'opposition du pouce est beaucoup plus prononcé. Les premiers ont le talon très-saillant, le bas de la jambe fin et le mollet assez gros. Quant aux Yollofs, ils ont la jambe, le talon et le cou-de-pied conformés comme les Européens. Voilà ce que j'ai constaté; mais ces observations demandent à être répétées en grand, non-seulement sur les diverses races du Sénégal, mais encore sur les nations qui paraissent appartenir à la même race.

J'ai vu dans nos établissements du Sénégal un grand nombre d'individus tatoués. Ces marques sont ordinairement de simples signes ou des mouchetures comparables aux scarifications des ventouses. Mais, chez beaucoup de femmes de la race des Pouls, j'ai remarqué une déformation singulière de la lèvre inférieure, provoquée par des piqûres faites avec les épines du gommier. Ces piqûres produisent une irritation qui fait gonfler et dur-

cir la lèvre d'une manière définitive. N'ayant pas eu l'occasion d'aller étudier les indigènes dans leurs tribus, je n'ai pu savoir si ces marques étaient d'un usage général chez certaines tribus, ou si elles n'étaient que l'effet de la coquetterie individuelle. J'en dirai autant de l'usage de limer les dents en pointe pour imiter les canines. On dit que cet usage est propre aux Bambarras. Ce sont autant de points à examiner.

Les renseignements que la Commission demande sur les langues seront sans doute très-difficiles à recueillir, car il est probable que l'expédition ne séjournera pas longtemps dans chaque tribu ; mais il sera facile de recueillir les noms de nombre et d'étudier les systèmes de numération. Toute la population maure qui vit au nord du fleuve Sénégal compte par la numération décimale ; les nombres de dix à vingt s'obtiennent en changeant la désinence des dix premiers nombres. Chez les Mandingues, la numération est décimale aussi, et les nombres de dix à vingt s'obtiennent en ajoutant 1, 2, 3, ... à la suite du nombre 10. Chez les Pouls et les Yollofis, la numération se fait suivant le système quinaire, c'est-à-dire que pour exprimer six, on dit cinq et un.

Il faudra quelque attention pour éviter de se tromper sur la nature lisse ou laineuse des cheveux, parce que dans beaucoup de localités les nègres se rasent plus ou moins complètement la tête avec des verres de bouteille ; mais les marabouts et les griots laissent croître leur chevelure. Ces derniers seulement la rasent suivant certaines directions, pour former des dessins qui varient selon leur rang.

Il est extrêmement important, si l'on veut être bien renseigné, de traiter avec beaucoup de ménagements les marabouts (prêtres) et les griots (sorciers), car c'est d'eux qu'on pourra obtenir les meilleures explications. Les

marabouts portent le Coran dans un sac appelé *grigri*, dont la forme, la nature et l'ornementation varient entièrement dans les diverses peuplades.

J'ajoute, en terminant, que l'une des questions les plus difficiles à résoudre sera la détermination des caractères de la race mandingue. Les Mandingues se trouvent à peu près partout, mais disséminés au milieu des autres races, et il est douteux qu'ils forment encore quelque part une population agglomérée, comme les Bambaras, les Pouls et les Yollofs. C'est un point à vérifier.

M. PENEA. Je trouve le rapport très-bien fait, et si j'osais lui adresser un reproche, ce serait même d'être trop bien fait : en ce sens que je le trouve, pour le cas présent, un peu trop détaillé, un peu trop minutieux. Il ne faut pas oublier que ce n'est point une Commission scientifique à laquelle nous avons affaire, mais bien plutôt une Commission commerciale. un essaim de voyageurs, intrépides sans doute, mais que des questions trop ardues pourraient bien effrayer.

Je ne crois pas que la Commission exploratrice soit appelée à donner son avis sur les Maures, qui sont tout particulièrement riverains de la Méditerranée. Et je ne crois pas davantage qu'elle ait à s'occuper des populations du Djebel-Aouess, qui ne se trouve point sur le parcours de son itinéraire, au sud d'Alger.

La mission des voyageurs me paraît être essentiellement saharienne ; et, à ce point de vue, je me demande si l'on a suffisamment insisté sur les races ou familles qui peuplent le Sahara, et notamment sur l'une d'elles, dont l'étude est sans aucun doute d'une grande importance, et que la Commission rencontrera nécessairement sur son chemin : je veux parler des Touâregs.

La population saharienne se compose de deux élé-

ments principaux, au nord : les Berbers et les Arabes ; et d'un troisième élément, ou des noirs, vers le sud. Les Berbers doivent être les premiers occupants. Ils habitent les demeures fixes, les villes et les *ksour*, tandis que les Arabes, qui ne peuvent guère se passer d'eux, campent dans leur voisinage.

Ces diverses familles berbères et les Arabes paraissent vivre là, comme ailleurs, sans se mêler ; mais il y a des agglomérations dans les villes comme Gdamès, et des tribus comme celle des Zegdou, que l'on dit presque entièrement composées de métis, issus du croisement des indigènes avec les négresses. Il serait intéressant d'étudier ces populations mixtes, et de rechercher quels sont les caractères d'infériorité qu'elles peuvent présenter, comparées à celles qui ne sont pas mélangées. Car, au nombre des pays où la noblesse du sang est en très-grand honneur, il faut certainement compter le Sahara ; et il est remarquable que là, comme partout, ceux qui dominent ce sont les plus purs ou les plus nobles, ceux qui ne s'allient qu'entre eux et qui sont les plus blancs.

Quant aux Touâregs, nous savons bien que ce sont des flibustiers, des écumeurs du désert ; mais c'est là ce que nous savons le mieux. On connaît leur accoutrement : on sait que, dans le sud, ils portent un pantalon maintenu par une coulisse, à la manière du *seroual* arabe, mais libre et flottant au bas de la jambe, comme chez les Européens. On sait que leur blouse rayée plus ou moins longue (*sai*) n'est pas sans ressemblance avec notre ancien *sagum*. On a prétendu que leur langage, le *targuïa*, avait quelque rapport avec les langues teutoniques. C'est ainsi que des gens de Metlili se trouvant à Alger, et entendant parler des soldats de la légion étrangère, se seraient écriés qu'ils croyaient entendre des Touâregs. M. Carette raconte ce fait, et il dit aussi qu'ils sont appelés *chré-*

tiens du désert. M. Daumas, de son côté, signale une autre tribu qui passe pour avoir été chrétienne, et que leurs voisins irrités contre eux appelaient *chiens de chrétiens*.

On croit savoir que, s'ils sont brunis dans la région méridionale par leurs unions avec les négresses, ils sont blancs vers le nord. On les dit blancs comme des Européens, leurs femmes blanches comme des chrétiennes; et tels étaient ceux qui vinrent à Alger, il y a quelques années. On signale parmi eux des hommes à cheveux blonds; beaucoup de leurs femmes ont les yeux bleus; mais nous manquons de renseignements précis.

On a dit encore que leur tête était comprimée dans le bas âge, ce qui la rendait oblongue: il serait intéressant de savoir si cela est exact.

Toutes ces considérations importent beaucoup à la solution des problèmes qui se rattachent à l'anthropologie du nord de l'Afrique; car on ne peut méconnaître qu'il y ait encore de grandes obscurités dans la différence des types que présentent les familles de Berbers qui se rencontrent, sous divers noms, dans le Maroc, dans l'Etat de Tunis, en Algérie et dans le Sahara.

Assurément, des émigrations sans nombre, à des époques reculées, sont venues se joindre aux populations primitives dans ces contrées, ou même s'y établir, en conservant leur individualité, comme on en cite des exemples. Mais quand on cherche à démêler les origines, en remontant dans le passé, il nous semble que l'on se trouve toujours en présence de deux populations différentes. Et c'est ce qui nous conduit à présumer que la race dite *autochtone*, au lieu d'être unique, pourrait bien avoir été composée, comme elle l'est encore aujourd'hui, de deux sortes d'habitants très-distinctes: l'une occupant plus particulièrement le pays plat, l'autre les reliefs du

sol; les uns bruns, et les autres blonds ou roux; les premiers Libyens ou Atlantes, Berbers ou Kabyles bruns; les seconds Gétules, immigrés sans doute, et représentés par les différentes familles de Kabyles ou Berbers de race blonde ou rousse.

Voilà des questions que l'étude des Touâregs pourrait concourir à élucider, et qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de recommander aux travaux de la Commission.

M. GIRALDÈS. Il y a dans le programme de la Commission des questions dont la solution ne pourra certainement pas être obtenue. Il sera à peu près impossible de recueillir des renseignements sur l'époque de la dentition, sur celle de la menstruation et de la ménopause. Je pense que ces questions et plusieurs autres de même nature pourraient être supprimées.

M. BAUCA. Je partage l'opinion de M. Giraldès, et je ferai remarquer que la Commission a posé un grand nombre de questions qui s'adressent en général à tous les voyageurs et qui ne se rapportent pas spécialement aux races des régions à explorer. Je proposerai donc de retrancher du programme toutes les questions générales. Cette partie du rapport de la Commission ne sera pas perdue pour cela; elle sera précieusement utilisée par la Commission qui sera chargée de préparer des instructions communes à tous les voyageurs, et il y aura peu de chose à y ajouter pour la rendre complète; et parmi ces rares lacunes, je signalerai l'étude de la fréquence du pouls et de l'état de la température animale, suivant les races et les climats.

Quant au questionnaire spécial préparé pour les observations de l'expédition, je pense comme M. Perier qu'il faudra le restreindre aux régions que les voyageurs auront à explorer. Ainsi, ils n'exploreront pas l'Algérie,

qui ne sera que leur point de départ. On peut donc supprimer tout ce qui a rapport aux races du littoral; de même l'expédition n'explorera pas le Sénégal, qui ne sera que sa station de retour. On pourra d'ailleurs lui remettre les instructions déjà préparées pour M. Barthélemy Benoît, notre correspondant du Sénégal. On pourra donc restreindre le nouveau programme aux deux grandes régions du Sahara et du Soudan, et la Commission pourra ainsi donner plus de développement à ses questions, en profitant surtout des intéressantes remarques de M. Perier.

Je me permettrai de signaler un point fort important dont on n'a pas parlé jusqu'ici. Dans la région septentrionale du Sahara, au sud d'Alger, les oasis de Ouargla et d'Insalah sont occupées, au dire de plusieurs auteurs, par des tribus de race nègre. Cette indication a été acceptée par Pritchard et par M. Waitz, et comme ce seraient les seuls nègres proprement dits vivant librement au nord du tropique du Cancer, il importe beaucoup de signaler ce fait à l'attention des voyageurs; l'expédition, selon toute probabilité, traversera cette région. Il faudrait savoir si les nègres d'Insalah et de Ouargla sont de véritables nègres, s'ils ont la chevelure laineuse, le nez épaté, les lèvres saillantes, etc.; ou s'ils ne présentent pas les caractères d'une race croisée de nègres et de Berbers, comme je suis disposé à le croire.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le secrétaire : P. BROCA.